

Avis public



Rôle d'évaluation foncière

Avis est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Montréal, qui sera en vigueur durant les exercices financiers de 2020, 2021 et 2022, a été déposé à mon bureau le 11 septembre 2019.

Toute personne qui désire consulter le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal peut le faire à l'hôtel de ville, aux points de service de la Ville de Montréal et aux bureaux régionaux du Service de l'évaluation foncière, durant les heures normales d'ouverture ou par Internet :
(montreal.ca).

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal relative à une unité d'évaluation, peut déposer une demande de révision administrative prévue à la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1).

Pour être recevable, une demande de révision administrative doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2020;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible dans les lieux de dépôt mentionnés ci-dessous ainsi que dans tous les points de service de la Ville de Montréal;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2019)* (RCG 18-039), adopté par le conseil de l'agglomération de Montréal et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
- être déposée en personne à l'un des lieux de dépôt du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, du lundi au jeudi, de 8h30 à midi et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi jusqu'à 16 h 00:
255, boul. Crémazie Est, bureau 600
Montréal (Québec)
1868, boul. des Sources, bureau 500
Pointe-Claire (Québec)

ou être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :
Service de l'évaluation foncière
Ville de Montréal
255, boul. Crémazie Est, bureau 600
Montréal, QC H2M 1L5

Renseignements

Île de Montréal : 311
Extérieur de l'île : 514 872-0311

Montréal, le 24 septembre 2019

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon